

LA CRPN EN DANGER

LES SIGNES D'UN RETOUR DU RÉGIME UNIVERSEL (RU)



Nov 2025 / Tous PNC

Vous avez probablement entendu parler de la suspension de la réforme des retraites votée par l'Assemblée nationale.

Ce qui peut sembler être un simple arrêt temporaire est en réalité un signal d'alerte concret pour notre régime. Plusieurs indicateurs sérieux et factuels montrent qu'un retour du régime universel est bel et bien en préparation. Ce système prévoit de faire converger tous les régimes vers des règles identiques et un régime unique : « un euro cotisé ouvre les mêmes droits, que l'on soit salarié, fonctionnaire ou indépendant ».

La disparition de la CRPN marquerait la fin d'un régime conçu pour nos spécificités professionnelles, avec un âge de cessation d'activité adapté à nos contraintes et entraînerait une baisse considérable de nos pensions.

VOS ADMINISTRATEURS CRPN SNPNC / UNSA PNC

 **STÉPHANIE DULAU** ...




Cheffe de Cabine
AIR FRANCE
CRPN

 **DAVID COLLET** ...




Chef de Cabine
AIR FRANCE
CRPN

 **FRANCK GRELIN** ...




Chef de Cabine Principal
AIR FRANCE
CRPN

 **RODOLPHE HENRIQUES** ...




Steward
AIR FRANCE
CRPN

Des annonces politiques claires

- Gabriel Attal, chef de file du groupe Renaissance, a annoncé le dépôt d'une « proposition de loi pour un système universel de retraites ».
- Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail, a évoqué publiquement l'ouverture à « d'autres régimes de retraite », parlant de la perspective d'un système par points.
- Les médias relatent que la « suspension » de la réforme ne serait qu'un « temps de latence » avant une réforme plus globale.
- La CFDT (centrale de l'UNPNC) le 17 octobre 2025, dans un entretien, a réaffirmé son attachement à « un système de retraite universel (à points). »

Des évolutions techniques et réglementaires qui préparent le terrain

- Près de 80% des textes du Code des Transports relatifs à l'Aviation Civile régissant la partie PN, ne sont que principalement des décrets et quelques ordonnances validés par le conseil d'État. Cela signifie que le gouvernement peut, sans passer par le parlement, modifier une grande partie de nos règles techniques et réglementaires pour les aligner sur le droit commun applicable à tous salariés non navigants, ouvrant ainsi la voie à une intégration dans le Régime Universel.
- Certains textes en préparation visent à changer la gestion financière de la CRPN, la privant de son autonomie pour la gestion de nos réserves. Cela fragiliserait notre caisse et la rendrait plus vulnérable.
- Au même moment, la Cour des comptes a mené un audit à la CRPN dont les conclusions pourraient s'avérer préoccupantes pour l'avenir de notre caisse. Elles seront prochainement publiées dans un rapport.

Pourquoi notre régime est particulièrement concerné ?

La CRPN est un régime autonome et spécifique aux personnels navigants adapté à des conditions de travail hors norme : horaires décalés, travail de nuit, bruit, contraintes médicales strictes, exposition aux risques sanitaires dont les rayonnements ionisants, exposition à des pays en conflit, fatigue physique et psychologique. Un régime universel signifierait la perte de notre autonomie et l'alignement sur des règles inadaptées à notre métier .

Ce que nous devons faire

- Mesurer la gravité de la situation qui ne se limite pas à un débat technique, c'est une remise en cause profonde de notre régime.
- Être mobilisés : vos administrateurs SNPNC/UNSA-PNC sont engagés, mais votre soutien est essentiel.
- Se préparer à agir collectivement : informations, communication, mobilisation.
- Etre unis : notre force réside dans la cohésion de tous les PNC, en France hexagonale comme en outre-mer.



TENONS-NOUS PRÊTS À DÉFENDRE NOTRE CRPN ET NOS SPÉCIFICITÉS !